

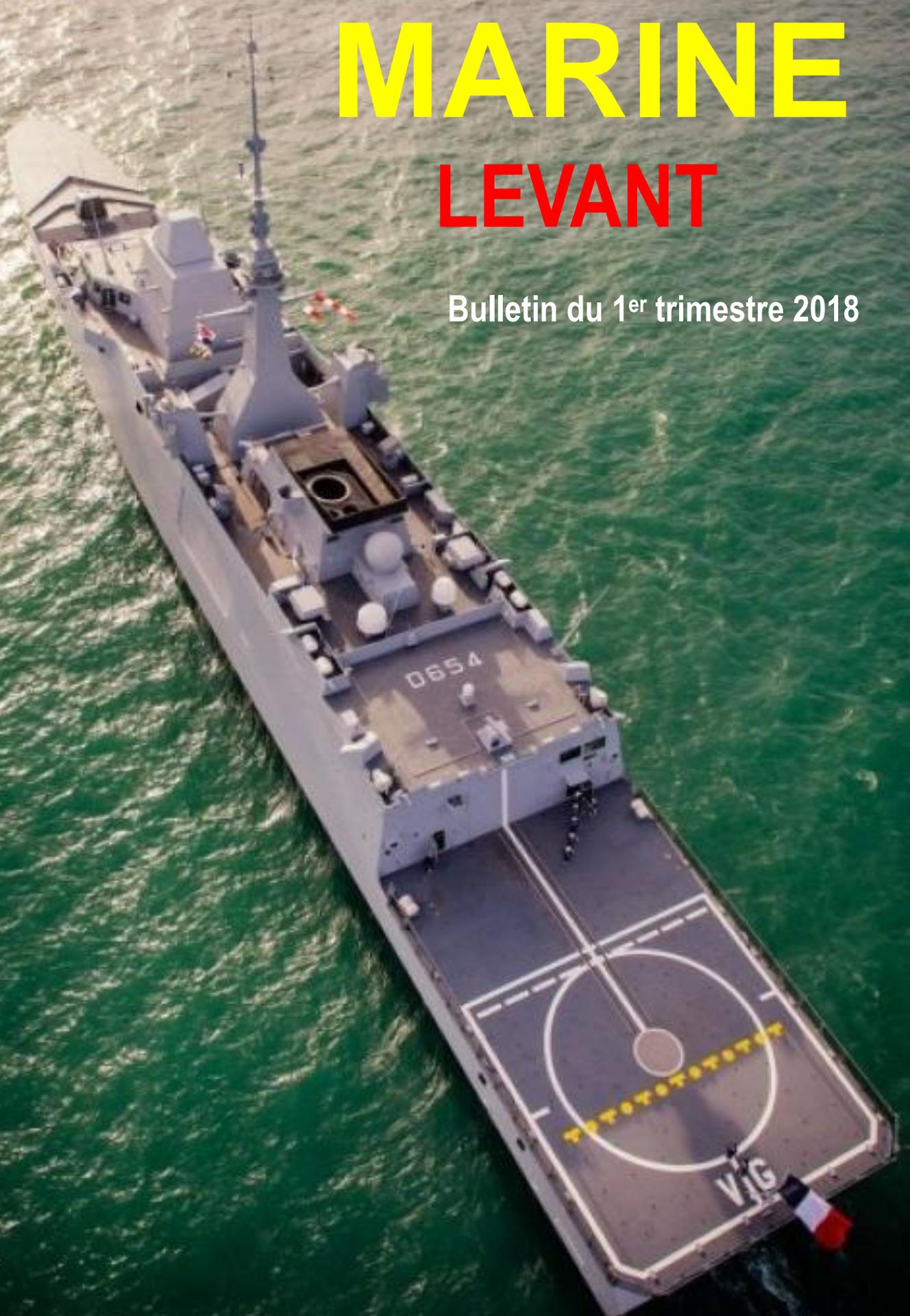


**ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE
DE LA MARINE NATIONALE
SECTION PROVENCE ET CORSE**



MARINE LEVANT

Bulletin du 1^{er} trimestre 2018



Sommaire :

Le mot du président

Assemblée Générale 2018 ACORAM PROVENCE et CORSE

Informations ACORAM

Activités prévues au 1er trimestre 2018 :

- I. Conférences*
- II. Visite d'information*
- III. Randonnées pédestres*
- IV. Info Marine*
- V. Communications :*
 - * Académie du Var*
 - * F.M.E.S.*
- VI. Carnet de l'ACORAM PROVENCE et CORSE*
- VII. Mouvements dans la section*
- VIII. Rubrique High Tech*

Annexe A : Tableau récapitulatif des activités du 1er trimestre 2018

Annexe B : Assemblée Générale de la section Provence et Corse

Annexe C : Inscription à la visite de La Ciotat

En couverture : Une vue plongeante de la frégate D 654 « AUVERGNE »

Livrée à la marine en avril, la FREMM Auvergne, quatrième de la série, a effectué, d'août à décembre, un déploiement de quatre mois dans le cadre de la vérification de ses capacités militaires (ex TLD) qui l'a conduite jusqu'en mer de Chine, en Australie et dans le golfe Arabo-Persique. Elle sera ensuite affectée à Toulon, tout comme le Languedoc.



A.C.O.R.A.M – MARINE – PROVENCE – CORSE

RÉSIDENCE IGESA - ESCALE LOUVOIS

Boulevard Louvois - 83000 TOULON

Tel : 04 94 09 46 16 – courriel : acoramvar@gmail.com

Permanence : mercredi de 15h00 à 17h00

Le Mot du Président

L'année 2018 va être pour certaines de nos sections ACORAM du sud-est métropolitain l'occasion d'une refonte de gouvernance, pour céder à une terminologie à la mode.

Il est bien connu que l'union fait la force et c'est dans ce contexte que les sections Bouches du Rhône et Var ont décidé, chacune dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire propre, respectivement les 21 octobre et 25 novembre 2017 et à l'unanimité dans les deux cas de leurs membres présents ou représentés, d'unir leur destin en fusionnant afin de créer la section « ACORAM Provence et Corse », à effet du 1^{er} janvier 2018, avec naturellement la bénédiction des instances parisiennes, obtenue lors de la réunion des présidents de sections qui s'est déroulée à l'École militaire le 2 décembre.

Il est en effet apparu à tout observateur quelque peu attentif que les Bouches du Rhône et le Var ne sont séparés par.....RIEN, si ce n'est une frontière départementale parfaitement insoupçonnable sur le terrain au-delà de considérations purement administratives qui n'ont pas cours à l'ACORAM qui est une association nationale, limite d'autant plus paradoxale que dans l'Europe de Schengen il n'y a plus de frontières du tout, sinon historiques.

Pourquoi, alors même que les adhérents de ces deux départements (ceux résidant dans l'Île de Beauté étant rattachés depuis longtemps déjà à Marseille ou Toulon) effectuent avec leur section ACORAM d'origine nombre d'activités et visites dans le département voisin, persister dans le maintien de deux entités, au prix de lourdeurs de gestion et, partant, de perte d'efficacité et de dynamisme ?

Les Acoramiens des Bouches du Rhône sont bien sûr friands de visites des installations Marine à Toulon où les Varois peuvent leur ouvrir des portes tandis que nombre de visites de l'ACORAM-

Var sont organisées depuis des lustres dans « le 13 » qui ne manque pas de sites fort intéressants, à connotation touristique et culturelle comme industrielle, et je pense à Cadarache (Saint Paul lez Durance est une commune bucco-rhodanienne) où les Varois sont encore allés seuls tout récemment, le 23 novembre, quand cette visite passionnante eut pu être partagée par des « régionaux de l'étape ».

Il fallait raisonnablement sortir de ce genre de situation, dommageable pour nos adhérents indûment privés d'un certain nombre d'opportunités d'activités, et c'est d'ailleurs pour remédier à ce type de constatation que, symboliquement, la première sortie de l'année 2018, déjà fixée au 27 mars, a été organisée, dès le stade de sa conception et sa programmation, conjointement par des responsables des deux sections ACORAM originelles que sont Jean-Claude BELLONNE (83) et Jacques TAXY (13), à La Ciotat (programme détaillé en pages 10 et 11 de ce bulletin).

Tout naturellement, il est demandé à tous ceux qu'aucun empêchement fort ne vient contrarier, de s'inscrire dès à présent à cette sortie. C'est aussi une occasion pour le plus grand nombre possible de nos membres de faire connaissance.

Et ce message est en même temps l'occasion de rappeler la nécessité pour tout Acoramien de savoir susciter les vocations de leurs amis et connaissances à nous rejoindre, les nouveaux arrivants bénéficiant dorénavant, sans considération d'âge ou de grade, d'une cotisation à 24 € pendant les deux premières années.

Nous avons un double challenge à relever, et nous allons y parvenir.

Bien évidemment, et par nature, l'appel à candidatures au futur bureau de la nouvelle entité, figurant en page 4 de ce numéro, s'adresse aussi bien à nos camarades corses et bucco-rhodaniens que varois.

CRC1(R) Didier GESTAT de GARAMBÉ
Président (sortant) de l'ACORAM Var



Les présidents des deux sections lors de leurs interventions à la réunion des présidents à Paris, le 02/12/2017

Assemblée Générale 2018 de l'ACORAM Provence et Corse

L'Assemblée Générale de notre nouvelle section est programmée pour **le samedi 3 février 2018**, de 10H30 à 11H45. Elle se tiendra à l'IGESA, escale Louvois.

Elle sera suivie d'un coquetel-déjeunatoire au même endroit.

Innovation cette année : ceux des membres de l'ACORAM qui le souhaitent, pourront participer à l'AG en uniforme (tenue 22) comme le font beaucoup d'autres sections (Réservistes, honoraires, ...)

La presse sera conviée.

A cette occasion un important renouvellement du bureau aura lieu. Le tableau ci-dessous énumère les postes à pourvoir et les candidats déjà connus pour s'être déclarés auprès du bureau.

Portez-vous donc volontaires, que vous habitiez la Corse, les Bouches du Rhône ou le Var, pour participer au fonctionnement de votre nouvelle section, surtout si vous avez des idées et que vous regrettez de ne pas les voir prises suffisamment en compte, mais aussi pour assurer la continuité.

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mandat</i>	<i>Statut</i>
CRC1 Laurent DANJOU	Vice-président	2015	Renouvelable 2 fois
LV Jean-Louis LAGRANGE	Trésorier	2015	Renouvelable 1 fois
CV Pierre MAURISSE	Trésorier-adjoint	2015	Renouvelable 1 fois
CV Bernard OMNES	Secrétaire	2015	Renouvelable 1 fois
CF Guy VIGOUROUX	Secrétaire-adjoint	2015	Renouvelable 2 fois
CV Benoît COPPIN	Rédacteur du bulletin	2015	Renouvelable 1 fois
CF Sylvain MOTTE	Rédacteur du bulletin	2015	Renouvelable 2 fois
LV Pierre-Yves ARQUES	Chargé de l'information scientifique	2015	Non-renouvelable
EV Philippe GRALL	Chargé de l'informatique et de la bureautique	2015	Non-renouvelable

Je ne doute pas que les 6 sortants rééligibles sont partants pour de nouvelles aventures (j'évoque seulement pour l'après 3 février que Bernard OMNES envisage de passer le flambeau du poste de secrétaire au CC Serge LHOTELLIER, Guy VIGOUROUX conservant son poste de secrétaire adjoint, si la voix des urnes ne vient pas contrarier ce plan !).

Je sais que nos camarades Pierre-Yves ARQUES et Philippe GRALL, qui ne se sont jamais dérobés à l'aide qui leur a été demandée, accepteront, sortant par la porte, de rentrer par la fenêtre en qualité d'officiers apportant leur concours à la section en raison de leurs compétences respectives.

Quant à Jean FOSSATI, il est d'accord pour remonter à bord, si vous l'écrivez ! Il en va de même pour Dominique ANDRÉ qui sort de son année de « purgatoire ».

Les membres du bureau seront à votre disposition à partir de 10H00 pour émargement de la liste de présence et paiement des cotisations auprès du Trésorier.

Ordre du jour :

1. Décompte des membres présents et des pouvoirs reçus. Compte-rendu des activités, rapport moral et vote.
2. Présentation du rapport financier 2017 et vote.
3. Présentation du budget 2018.
4. Renouvellement des membres du bureau. Appel à candidature.
5. Questions diverses.

Les rapports, moral et financier, pourront être consultés, à partir du mercredi 10 janvier 2018, à la permanence.

Les membres de la section qui seraient dans l'impossibilité d'assister à l'AG, sont invités à retourner le pouvoir (formulaire en annexe B, en fin de bulletin) pour le mercredi 24 janvier 2018 au plus tard.

A l'issue de l'AG, les membres qui le souhaitent pourront participer au coquetel-déjeunatoire sur place, avec leurs conjoints. Prix du coquetel : **20 €**, tout compris, inscription en annexe B en fin de bulletin, également avant le 24 janvier 2018.

INFORMATIONS ACORAM

INFORMATIONS SECTION PROVENCE et CORSE :

- COTISATIONS :

Merci à tous de penser à payer votre cotisation 2018, sur la même base que l'an dernier, et au plus tard le jour de l'A.G.

- RAPPEL : ESCALE DE LA FRÉGATE HERMIONE A TOULON du jeudi 5 au lundi 9 avril 2018.



Pour vos visites, consulter le site dont le lien est indiqué ci-dessous :

<https://www.hermione.com/voyage/voyage-2018/>

Dernière minute : Les pré-réservations qui seront faites en ligne sont ramenées à 5€ pour les adultes et 2€ pour les enfants.

La première escale en Méditerranée sera à Sète, du 27 mars au 2 avril 2018, puis appareillera vers Toulon, accompagnée par la flottille « MEDHERMIONE » du club nautique de la Marine à Toulon.

- AMITIÉ FRANCO – AMÉRICAINE À GRASSE LE 24 SEPTEMBRE 2017

Rien ne s'opposant à ce qu'en cette année 2017 se déroule la 55ème journée franco-américaine de la Marine dans les Alpes Maritimes à l'invitation du maire de Grasse, Monsieur Jérôme Viaud, et de celui du Bar sur Loup, Monsieur Willy Galvaire, se sont déroulées plusieurs cérémonies dans ces deux communes, présidées par le VAE Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée, et le CV Reginald Baker, représentant l'amiral Grady, commandant en chef de la 6ème flotte américaine.

Notons la présence du tout nouveau sous-préfet de Grasse, Monsieur Stéphane Daguin.

Comme d'usage se déroula d'abord la commémoration des exploits de l'amiral François, Joseph, Paul, comte de Grasse, qui sut utiliser dans des conditions d'audace et d'efficacité redoutables, les moyens mis à sa disposition par le roi Louis XVI pour remporter une bataille éclatante le 5 septembre 1781 dans la baie de la Chesapeake, qui conditionna la victoire décisive de Yorktown, ouvrant la voie à l'indépendance des colonies britanniques sur le Nouveau continent



Le CF(R) Troy, le CC Loïc Marrassé, DRIM, un stagiaire PMM Grasse et le CRC1(R) Gestat de Garambé



Le CV Baker et le VAE du Ché

- Stand BACCHUS à l'ADOSM le vendredi 24 et le samedi 25 novembre 2017 :



Cette année encore, nombreux furent les Acoramiens à participer au Marché de l'ADOSM à l'Escale Ronarc'h de Toulon.

Le stand de Bacchus, gros consommateur de bras et de présence en a réuni un assez grand nombre. Ils

n'ont pas ménagé leur peine pour vendre les vins et champagnes qui leur étaient confiés. Ils ont fait goûter aussi, avec modération comme il se doit !

Fréquentation en hausse cette année, et chiffre d'affaire global de 25% supérieur à celui de l'an passé !

L'ADOSM recherche des volontaires pour renouveler l'équipe toulonnaise : Délégué(e), Adjoint et Trésorier ! Cela fait beaucoup de postes à pourvoir, mais la mission est importante : plus de 100 dossiers de bourses d'étude à Toulon, et plus de 100 familles aidées. Et ce nombre va croissant malheureusement. N'hésitez pas.

• **UNE VISITE EN SOLO : LE VITRAIL DE LA CHAPELLE DU PAQUEBOT FRANCE**



Alerté au mois de mai par nos camarades de l'ordre du Mérite Maritime, j'avais rediffusé cette information : à la Galerie du Vitrail, à Chartres, est exposé jusqu'au 14 octobre 2017, le vitrail qui ornait la chapelle du paquebot *France*. Revenant d'un court séjour en Bretagne en septembre, j'ai fait le crochet par Chartres en regagnant Toulon. La cathédrale, joyau de l'art gothique classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO dès 1979, et qui possède le plus vaste ensemble de vitraux des XIIème et XIIIème siècles au monde, méritait à elle seule ce « détour », mais je voulais voir ce fameux vitrail, qui ornait naguère la chapelle du célèbre paquebot.

Je n'ai pas été déçu de la visite à la Galerie du Vitrail, à plus d'un titre. Très bien accueilli, et ayant expliqué la raison précise de ma visite, nous avons pu discuter longuement devant le majestueux vitrail de 4,90 m de long sur 2,40 m de haut. Du bel ouvrage, vraiment, représentant « Jésus apaisant la tempête » (sur le lac de Tibériade).

Mais stupéfaction ! Ce n'était pas le vrai, l'authentique, celui présent à bord du paquebot en 1961 !

Tromperie ? Supercherie ? Attrape nigaud ? Eh bien pas tout à fait, voyez plutôt.

L'exposition n'occulte aucun détail. La mère de la propriétaire actuelle du vitrail, Nathalie Zins Loire, (experte en histoire de l'art et du vitrail), qui dirige aujourd'hui la Galerie du Vitrail, a acquis le vitrail garanti comme original lors d'une vente à Drouot en 1978.

Elle a acquis en même temps la toile que l'artiste, Anne CARLU, avait peinte et utilisée comme maquette lors de la réalisation du vitrail par le maître verrier. Cette toile est exposée, face au vitrail. Et c'est ce rapprochement qui permet de comprendre : la toile, destinée au maître verrier, a été réalisée conformément aux plans de la chapelle, en particulier de son plafond, incurvé en son milieu. Or le vitrail présenté, identique dans son dessin et ses couleurs, a ses quatre côtés rectilignes !

Le vitrail exposé ne peut donc être celui qui fut installé à bord. D'autres petits détails montrent l'écart entre le vitrail exposé et le vitrail de la chapelle, détails minimes mais suffisants pour faire la différence, en particulier dans la géométrie de certaines pièces de verre et, partant, des baguettes qui les assemblent.

Trois questions alors :

- Pourquoi deux vitraux quasiment identiques, réalisés au même moment ?
- Quel est le sort du vitrail installé à bord du paquebot ? A-t'il été démonté, vendu, perdu, installé ailleurs ? Et quand ?
- Que vont devenir le vitrail exposé à Chartres et sa toile ?



Le vitrail exposé à Chartres. Notez les quatre côtés rectilignes et d'équerre.



La chapelle du paquebot France en 1961, avec la bordure du haut incurvée au milieu pour épouser la forme du plafond.

1) Pour la première interrogation, j'ai d'abord pensé, comme d'autres bien sûr, que c'était un « rechange » en cas de casse à la mise en place ou ultérieurement. Mais ça ne tient pas, puisqu'on n'aurait pas pu installer ce vitrail de rechange en raison de sa géométrie. A moins que le plafond de la chapelle n'ait pas été prévu incurvé au départ ? On suppose qu'Anne CARLU, dont le mari était marchand d'art, a bien fait réaliser deux vitraux, le deuxième (exposé) devant être proposé à la vente ultérieurement. Et cela ne s'est pas fait. L'artiste, décédée, a emporté la raison avec elle.

2) La réponse à la deuxième question nous conduit outre-Atlantique. Car c'est là que l'original-original est aujourd'hui présenté ! Il a été déposé de l'ex

Norway en 2006, avant sa déconstruction en Inde. Il orne maintenant une chapelle, ce qui est conforme à sa destination initiale ... à Davie, pas très loin de Miami, en Floride ! Le vitrail se trouve dans la *Norwegian Seamen's Church** de Miami, inaugurée en 2011 par la Princesse Royale de Norvège Mette-Marit.



The Norwegian Seamen's Church (Sjømannskirken)



Inauguration (en novembre 2011)

<http://www.rbnett.no/ntb/utenriks/2016/10/07/Nordmenn-s%C3%B8ker-tilflukt-i-sj%C3%B8mannskirken-i-Miami-13610141.ece>

<http://www.kongehuset.no/tale.html?tid=95460&scope=27248>

* Il existe une trentaine d'églises de la Norwegian Seamen's Church dans le monde (une seule en France - à Paris -, depuis la cession de celle de Rouen). L'église de Miami existe depuis 1980 (il y a en Floride 10 000 scandinaves, dont 4 000 norvégiens, 150 travaillant à Disneyworld !). Un nouvel édifice a été inauguré en novembre 2011 par la Princesse Héritière Mette-Marit, et c'est là que l'on peut voir le vitrail de l'ex chapelle du paquebot France.



Promis, la prochaine fois que je vais aux États-Unis, je ferai un crochet par Miami !

En attendant, si un camarade « acoramien » habitant aux USA (je sais, c'est grand l'Amérique !) vient à y passer, qu'il ait une pensée pour ce vitrail particulier ... et n'oublie pas de faire une photo pour la revue.

3) Quant à la troisième question (le devenir du vitrail exposé à Chartres), la réponse semble être une mise en vente, avec sa toile probablement. Un musée (à vocation maritime) pourrait-il être intéressé ?

CV(H) Jean FOSSATI

• COMPTE-RENDUS DES VISITES :

1) VISITE DE CADARACHE ET DU VIEUX MANOSQUE, le 23 novembre 2017.

Le voyageur qui, échappé des encombrements aixois, monte en direction des Hautes-Alpes, rejoint très vite la vallée de la Durance, rabotée depuis des siècles par les divagations de la rivière. Au sud de Manosque, pays de Giono, tout s'élargit encore par l'arrivée du Verdon et l'on aperçoit à droite un ensemble de bâtiments parfois dominés par des grues ; point besoin de panneaux routiers : par leur forme caractéristique, un cylindre couronné par une coupole, certains trahissent l'activité nucléaire.

La plupart de nos ingénieurs atomistes ou sous-mariniens connaissent ce site : *Cadarache* (« cataracte »), immense domaine autrefois seigneurial (famille de Castellane), vendu comme bien national à la Révolution puis, après passage en mains privées, tombé dans l'escarcelle de l'État voici une centaine d'années (le Château, dont je parlerai plus loin, abrita même longtemps l'École nationale des garde-chasses !). En 1959 le gouvernement de la 5^{ème} République l'a confié au CEA pour abriter le cinquième centre de recherches créé après Fontenay-aux-Roses, Saclay, Marcoule et Grenoble ; leur dispersion obéissait aux impératifs de sécurité et de confidentialité (l'un des objectifs étant d'étudier la propulsion nucléaire navale).

Sous la houlette de J.P.Bellone, le car transportant notre petit groupe d'acoramien (27) franchit sans difficulté les contrôles d'entrée où l'attendait notre guide, jeune cadre dynamique et chaleureux grâce à qui notre visite fut une pure merveille. Le nom d'ITER était sur toutes les lèvres, bien sûr ; mais, rassemblés en première partie dans une salle de réunion voisine du bâtiment d'entrée, on nous fit comprendre que la nature toute nouvelle de ce procédé en pleine évolution le plaçait en fin de visite.

Les objectifs initiaux de l'installation à Cadarache concernaient la *fission nucléaire* où, pour simplifier, la cassure d'un noyau lourd par un neutron libre des espèces plus légères et des neutrons pleins d'énergie, dont le flux peut servir à casser d'autres noyaux lourds, nouvelle fission amorçant une réaction en chaîne qui, si elle s'amplifie progressivement, devient explosive (bombe nucléaire). Si la chaîne est bien contrôlée, par contre, la chaleur libérée en fait une source stable

d'énergie ; transférée par un fluide caloporteur à une chaudière classique, elle produira de l'électricité à travers un alternateur (centrale thermonucléaire).

Tout cela implique la maîtrise d'une foule de connaissances : comportement des matériaux sous l'impact des radiations, évolution et stockage des produits de fission, risques de contamination, cinétique de réaction, etc. qui font l'objet de recherches dans des édifices séparés. Nous avons bénéficié, de la part de notre guide, d'un exposé fort clair, suivi d'échanges où les questions fusaient de tous côtés, dans une atmosphère vivante et courtoise comme je n'en ai jamais observée.

Après cela, notre car étant autorisé à circuler à l'intérieur de l'enceinte, un tour rapide nous amena notamment devant le bâtiment de l'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire), le local de préparation des combustibles artificiels, le RJH (Réacteur Jules Horowitz, du nom d'un des principaux acteurs du programme nucléaire français) bâti selon des règles antisismiques très innovantes et où l'on crée des substances indispensables à la médecine nucléaire, et enfin la Cité des Énergies : bioénergie et solaire (le sigle CEA signifie aujourd'hui Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives).

Dernière étape : ITER, très attendu. Aucune excursion sur le chantier, qui déborde l'enceinte historique et, malgré son gigantisme, ne nous aurait rien appris. L'essentiel réside en effet dans un édifice qui le précède et abrite le prototype d'un réacteur totalement différent des dispositifs classiques, *TORE SUPRA* : il met en jeu la *fusion nucléaire*, où des noyaux très légers se heurtent, puis fusionnent en libérant un noyau plus lourd et beaucoup d'énergie. Dans la pratique on utilise deux isotopes de l'hydrogène, le deutérium et le tritium, le produit de réaction étant l'hélium, et c'est le principe de la célèbre « bombe à hydrogène » où on laisse au processus la possibilité de s'emballer de manière explosive. Un déroulement stable dans le temps fournit au contraire une formidable source d'énergie, déjà présente dans le Soleil ; il faut pour cela que le milieu réactionnel soit confiné, ce qui se fait dans le Soleil sous l'effet de la gravitation. Pionniers, les Russes l'ont réalisé dans un récipient en forme de tore (le *TOKAMAK*), où le confinement du milieu réactionnel est provoqué par des champs magnétiques (imaginez le tore comme support d'un solénoïde refermé sur lui-même). La grande innovation apportée par le projet français *TORE SUPRA* est l'emploi de bobines supraconductrices supprimant l'effet Joule et fournissant des champs beaucoup plus intenses. Enfin, cerise sur le gâteau, c'est une énergie « propre » : le produit de réaction est un élément léger non toxique, tandis que la moindre anomalie technique suffit à stopper le phénomène au lieu de l'accélérer.

Dès le début, Giono s'est montré farouche adversaire de la création de Cadarache. Son hostilité aurait-elle cessé devant l'évolution du site, une recherche qui vise à « mettre du Soleil en bouteille » ?



Devant la maquette très détaillée du prototype, puis le réacteur lui-même qui gisait un peu plus loin, le ventre ouvert puisqu'il était en maintenance (mais il a fonctionné, un succès qui justifie la poursuite du projet), les discussions reprirent de plus belle, suivies par les applaudissements saluant la remise d'un souvenir de l'Acoram par notre Président à notre cicérone.

Le déjeuner nous attendait à la Maison d'Hôtes installée dans l'ancien château de Cadarache, aujourd'hui monument

historique restauré par le CEA. Il se dresse hors de l'enceinte principale, sur un promontoire dominant la Durance, au-dessus du barrage d'où part un canal agricole et industriel en direction de l'étang de Berre. Autour du château, on a conservé les anciennes annexes de la vie agricole et installé un bâtiment voué aux activités de l'INSTN (Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires). Les nombreux scientifiques attirés sur le site, notamment depuis la création d'ITER par un comité international, ont pu être ainsi accueillis. Et le repas qui nous fut servi fut digne de la réputation du CEA !

A Manosque, distante d'une vingtaine de kilomètres, le car nous déposa devant la Porte Saunerie, dont l'aspect moyenâgeux laisse deviner l'importance du passé historique de la ville. Un passé que nous fit revivre avec passion l'excellente guide locale, qui nous entraîna aussitôt, passé la porte, dans la rue Grande, centre du commerce autrefois, où se dresse la maison de Giono. Avec ses deux bras latéraux, cette rue assez étroite partage la vieille ville en quatre quartiers symbolisés sur les armes municipales. De là, apercevant au loin à l'autre bout de la ville le campanile de la Porte Soubeyran, un itinéraire bien conçu nous entraîna dans des rues étroites semées de placettes aux multiples fontaines : l'église gothique Saint-Sauveur, avec son campanile, se prête aux photos de



groupe, tout comme sa sœur romane Notre Dame de Romigier avec sa vierge noire ; l'hôtel d'Herbès et le bâtiment Renaissance de l'Hôtel de ville. Notre guide sut décrire le long passé mouvementé de Manosque, avec les luttes entre seigneurs provençaux, le pouvoir des congrégations religieuses, les épidémies de peste et de choléra, les dégradations de l'époque protestante, le long déclin au 19^{ème} siècle de ce qui fut un très grand marché agricole. Nous traversâmes des quartiers dont la municipalité tente de retrouver l'aspect ancien, en reconstituant les couleurs primitives des façades (Roussillon et ses ocres sont proches) et même, très récemment, en reconstruisant, à l'ouest et à l'est, la porte Guillemperre et la porte d'Aubette détruites au 19^{ème} siècle. Enfin on nous dévoila l'évolution de la population, en décroissance lente jusqu'à un demi-siècle : après des soubresauts à la fin de la Seconde Guerre mondiale (où la région fut un grand centre de Résistance, la plaine de la Durance se prêtant aux parachutages d'armes avant le Débarquement), les années 60 ont vu une croissance démographique vertigineuse, à la suite du retour des Français d'Algérie puis, surtout, de la création du CEA-Cadarache.

La saison quasi-hivernale éloignant les nombreux touristes et fanatiques de Giono, notre visite se déroula dans des conditions optimales, malgré sa brièveté imposée par la maudite heure d'hiver.

Félicitations à Jean-Claude BELLONNE et René LE SOUHAITIER pour la qualité exceptionnelle de leur organisation.

EV1 (H) Henri-Pierre GERVAIS

2) VISITE DE L'ASSOCIATION CASTEL-MAUBOUSSIN, le 7 décembre 2017.

Jeudi 7 décembre, par un beau soleil de cette fin d'automne, une quinzaine d'Acoramiens du Levant a visité, sur l'aérodrome civil de Cuers-Pierrefeu, l'association CASTEL-MAUBOUSSIN, dédiée à l'insertion professionnelle des blessés de la Défense, des personnes handicapées ou en difficultés, dans les métiers de l'aéronautique et du sanitaire.

Nous avons été reçus comme des amis par son Président (et ami de notre Président de section), Luc Adrien, au parcours atypique : fils de colonel, ayant passé sa jeunesse à Toulon, il a quitté les études en 3^e. Après son service dans l'Armée de l'Air, il a servi comme pilote dans l'ALAT, puis dans la Marine, avant de piloter des Boeing 747 d'Air-France.

Retraité, sur le point de se consacrer à la rénovation d'un FOUGA Zéphyr, il s'est donné corps et âme à cette association qu'il a créée en 1994.

Autour d'un café de bienvenue, Luc ADRIEN nous expose la mission, les moyens et les résultats de son association, reconnue organisme de formation professionnelle et de formation aéro-médicale, doublé remarquable !

Il nous montre ensuite son « plateau technique », en particulier le mannequin reproduisant tous les traumatismes d'un accidenté, des cris jusqu'à l'hémorragie d'un membre arraché, avec tous les paramètres de défaillance de la machine humaine, puis la cellule d'un hélicoptère permettant de simuler l'évacuation du blessé, avec aggravation de son état, mouvements de plate-forme, avaries de vol, pour former des *assistants de vol sur hélicoptère sanitaire*.



ALAVIA vient de lui remettre un MS Rallye, réformé par la 50 S de Lanvéoc-Poulmic et à remettre en état.

Un des grands succès de CASTEL-MAUBOUSSIN est la validation, comme pilote civil, puis instructeur en vol, de plusieurs personnes paraplégiques. Grâce à un combat acharné, Luc ADRIEN est monté jusqu'aux ministres des Transports, puis de la Défense, pour que ses poussins puissent recevoir la qualification professionnelle, jusque-là interdite aux personnes handicapées.

Un autre blessé, adjudant, réformé pour stress post-traumatique, est maintenant formateur aux gestes de premier secours (PSC1) et forme, en outre, les PMM.

Et trois paraplégiques sont aujourd'hui « sapeurs-pompiers experts » comme pilotes de surveillance des feux de forêt, pendant que deux autres sont

« instructeurs sur simulateur d'hélicoptère », comme agents de la Défense.

L'association forme aussi des décrocheurs du système éducatif comme ajusteurs-monteurs structure aéronef.

CASTEL-MAUBOUSSIN a créé un Fonds de dotation « Handicap et Aéronautique » (<http://www.castel-mauboussin.fr/faire-un-don/>) habilité à recevoir tous dons et à donner un reçu permettant une défiscalisation à 66 % pour un particulier (à Noël, les portefeuilles sont ouverts pour tant de choses parfois moins dignes d'intérêt).



L'association se place sous la figure de Robert CASTELLO, fils d'émigré espagnol devenu chef du bureau d'études chez Dewoitine et de Pierre MAUBOUSSIN, de la prestigieuse maison de joaillerie, associés tous les deux dans des projets de planeurs à construire par n'importe quel amateur, au beau temps de l'aviation populaire.

Au début des années 50, ils réalisent le prototype d'un avion à réaction métallique d'entraînement, construit par Fouga à Aires-sur-Adour, qui sera le célèbre FOUGA CM 170 « Magister » (CM pour Castello-Mauboussin), navalisé comme CM 175 « Zéphir » pour l'appontage. Son inoubliable empennage papillon permet l'éjection sans accrocher la dérive.

Un repas au Saint Tex, le restaurant de l'aérodrome, a permis de restaurer en une seule table notre groupe avec son guide, en toute sérénité. Curieusement, nous n'avons pas entendu les autres convives, ni les moteurs au point fixe ...

Activités prévues au 1^{er} trimestre 2018

I. Conférences :

* Conférences des Amis du Musée National de la Marine de Toulon, au rez-de-chaussée du Musée (entrée gratuite) :

Date	Heure	Thème	Conférencier/Sous-ensemble musical
Mardi 09 janvier	15H00	<i>Concert de la Musique des équipages de la Flotte</i>	<i>Quatuor de saxophones</i>
Mardi 16 janvier	15H00	« JEAN – BART, corsaire du Roy. De la Méditerranée à la mer du Nord »	Alain DUMORTIER, Académie du Var
Mardi 06 février	15H00	<i>Concert de la Musique des Équipages de la Flotte</i>	<i>Quintette à vent</i>
Mardi 13 février	15H00	« Amundsen, Scott, Shackleton. Les destins croisés de trois marins du froid »	CV (H) Dominique PLANCHON
Mardi 13 mars	15H00	<i>Concert de la Musique des Equipages de la Flotte</i>	<i>Ensemble de percussions</i>
Mardi 20 mars	15H00	« L'Arsenal impérial d'Anvers »	Bernard CROS, Académie du var

Renseignements : ICETA BROSSARD, 06.83.02.11.10

II. Visite d'information : LA CIOTAT, les anciens chantiers et le cinéma Eden.

Cette visite, élaborée en commun par les anciennes sections Bouches du Rhône et Var, se déroulera à La Ciotat, **le mardi 27 mars 2018**.

Dans tout ce qui suit, le cas des participants issus des Bouches du Rhône sera traité par Jacques TAXY (Tél : 06.21.38.64.57), en liaison avec Jean-Claude BELLONNE, compte tenu qu'il s'agit de la première visite commune après la fusion.

- Le matin : découverte des chantiers de La Ciotat. Conférence, diaporama historique et film deancements de bateaux. Visite des chantiers en autobus. **Prévoir des chaussures à semelles plates pour marcher dans le chantier.**
- Le midi : déjeuner au restaurant l'Oustaou.

- L'après-midi : Visite du cinéma « L'Éden », le plus ancien cinéma du monde, entièrement rénové récemment. Projection de plusieurs films tournés par les frères LUMIÈRE à La Ciotat.

La visite se passera dans les conditions suivantes :

- Nombre de personnes : 50 maxi, à répartir entre les participants des ex-sections Bouches du Rhône et Var.
- Lieu : La Ciotat
- Rendez-vous, pour les participants de l'ex-section Var : Gare routière de Toulon, parkings Est, n° 17 à 23.
- Heure du rendez-vous : 07H45 précises.
- Date limite d'inscription : lundi 5 mars 2018.
- Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et tenir compte des délais postaux si inscription par courrier.

Les conjoints seront admis dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions se feront par retour du papillon en annexe C, avant la date limite, à l'adresse indiquée sur le papillon.

Pour les participants partants de Toulon, un acompte de **25 €** (non-remboursable) est demandé par chèque libellé à l'ordre de l'ACORAM Provence et Corse en même temps que l'inscription.

Le solde du paiement s'effectuera, par chèque uniquement, à l'ordre de l'ACORAM Provence et Corse, sur place, le jour de la visite et sera fonction du nombre de participants.

Contact :

ICETA(R) Jean-Claude BELLONNE : 07 81 23 56 32 ou mel : jc.bellonne@live.fr

EV1(H) Jacques TAXY : 06 21 38 64 57 ou mel : jacques.taxy@laposte.net

CF(H) René LE SOUHAITIER : 04 94 41 43 49 ou mel : rlesouhaitier@hotmail.com

III. Randonnées pédestres :

* Nota préalable :

Les marcheurs potentiels s'inscrivent auprès de François DESPAX de préférence par mail (f.despax@gmail.com), à défaut par téléphone (04 94 42 57 90 ou 06 72 76 70 57). Cela permet :

- d'annuler ou de modifier une balade s'il n'y a pas ou très peu d'inscrits, ou en cas de mauvais temps ou de force majeure : dans ce cas évidemment, les inscrits sont prévenus au plus tard la veille ;
- de faciliter le cas échéant le covoiturage jusqu'au lieu de rendez-vous.

Il est préférable d'éviter, si cela est possible, de s'inscrire à la dernière minute, sachant que le responsable gère les aléas météo. Bien évidemment, si l'on est inscrit, il est tout-à-fait loisible de renoncer finalement à venir, le seul engagement étant alors de prévenir le responsable, même le matin de la sortie.

Vendredi 12 janvier : Sommet des Escroures (Maures) :

12km, 360m de dénivelé, PIT1

Rendez-vous à 9h au parking de covoiturage de Ste Musse. Tarif du covoiturage par personne : 5€.

Vendredi 9 février : La Petite Ste Baume :

11,3km, 300m de dénivelé, PIT1

Rendez-vous à 9h au Carrefour d'Ollioules, allée M. Tarif du covoiturage par personne : 7€, péages compris.

Vendredi 2 mars : Sommet de l'Amarron :

10,5km, 450m de dénivelé, P2T1

Rendez-vous à 9h au parking de covoiturage de Ste Musse. Tarif du covoiturage par personne : 4€.

Randonnées de l'ANOCR : Renseignements et inscriptions auprès de Bernard MARCELLIN au 06.75.90.16.07

- Mardi 9 janvier 2018 : Rando/Balade Carqueiranne + galette des rois
- Mardi 6 février 2018 : Randonnée « Collobrières »
- Mardi 6 mars 2018 : Randonnée « Ramatuelle »
- Mardi 3 avril 2018 : Randonnée « Cassis »

IV. Info Marine :

La préparation des budgets à venir consacrés à notre Défense et à notre Marine sont la marque de ces derniers mois. C'est de saison ! Mais la période est chargée, puisqu'il s'agit aussi d'écrire et de voter une nouvelle Loi de Programmation Militaire (LPM), sur la base d'une Revue Stratégique menée au grand galop pendant l'été ... ce qui ne lui enlève rien. Le tout dans un contexte international donné.

Beaucoup de déclarations, beaucoup de rapports, d'auditions des uns et des autres (Ministre, CEM, DGA, ...) auprès des commissions spécialisées des deux assemblées, beaucoup de chiffres ... diversement (et habilement) présentés, beaucoup de commentaires aussi, dans la presse et les forums.



Ces chiffres masquent souvent la réalité, qui est que, si augmentation (progressive : 2025) des budgets il y aura, elle est inévitable (mais insuffisante) car :

- Année après année, le coût des opérations extérieures s'accroît, alors que la sébile de la solidarité interministérielle est de plus en plus vide. Le budget de la Défense risque de devoir supporter un coût par définition imprévisible (réglé pour cette année ?).
- Année après année, les budgets, largement discutés et finalement approuvés par les parlementaires, sont remis en cause du seul fait de Bercy : gels (il reste 700 millions à « décongeler » cette année), reports non garantis, bosse budgétaire et étalement des programmes (naguère le *Charles De Gaulle*, aujourd'hui les *Barracuda*, et d'autres), crédits de paiement amputés ne correspondant plus aux autorisations d'engagement, etc. Et l'on reparle même de financements innovants ... innovants : fondés sur l'épargne !
- La décennie qui vient est celle de l'amorce du renouvellement de la force de dissuasion, qui va en fait absorber les augmentations annoncées.

Difficile alors de défendre un nouveau format de marine, ce que s'efforce de faire le CEMM en portant deux projets :

- Un plus grand nombre de frégates de 1er rang, un plus grand nombre de patrouilleurs et de bâtiments de souveraineté, un meilleur train d'escadre (en nombre et en tailles) et les effectifs correspondants : bref, retrouver tout ou partie des moyens perdus ces dernières années.
- Le maintien (ou pas ?) d'un groupe aéronaval, autour d'un nouveau porte-avions : taille, propulsion, catapultes, et surtout avec quel avion ? La prochaine LPM doit en lancer l'étude.

L'avenir est donc incertain, à plus d'un titre.

En attendant le contexte international impose à la marine des missions et une activité, bien au-delà des « contrats opérationnels » du Livre Blanc de 2013. Outre la présence continue dans les approches de nos côtes, dans le cadre de la posture permanente de sauvegarde maritime, les forces disponibles sont partout dans le monde :

- Des Rafales sont déployés au Moyen Orient, aux côtés de ceux de l'Armée de l'Air, et d'autres participent à partir de Landivisiau, à la posture permanente de sûreté aérienne.
- En Méditerranée orientale, la présence est assurée, depuis fin septembre, par la frégate *Aconit* au sein de la mission Chammal. Elle est relevée par le *Guépratte*, actuellement en mer Noire.



- Puis la FS *Germinal* a relevé le BPC *Dixmude* et le PHM *Commandant Bouan* dans le Golfe de Guinée, où sévissent, dans une certaine discrétion médiatique, piraterie, pêche illicite et trafics en tous genres. Les bâtiments de la mission Corymbe représentent une capacité permanente d'intervention ; ils participent en outre à l'émergence, difficile, d'une coopération efficace entre les neuf États riverains du Golfe de Guinée dans le domaine de l'Action de l'État en Mer. La marine y déploie beaucoup d'énergie.

- Le BPC *Tonnerre* s'est rendu aux Antilles, à la suite des dégâts causés par l'ouragan Irma. Il y a travaillé aux côtés des frégates de surveillance *Ventôse* et *Germinal*.
- A noter, à propos des BPC, qu'à l'automne, les trois BPC étaient déployés : outre le *Tonnerre* aux Antilles et le *Dixmude* dans le Golfe de Guinée, le *Mistral* participait à l'exercice majeur OTAN Brilliant Mariner : 27 bâtiments, de 13 nations, préambule à la prise de commandement par la France de la composante maritime de la Nato Response Force (NRF) au 1^{er} janvier 2018.
- Le *Tonnerre* a de nouveau appareillé à la fin du mois de novembre pour être l'ossature, avec le *Chevalier Paul*, d'un groupe amphibie FR/US déployé durant quatre mois en Méditerranée et en Océan Indien. Le groupe sera sous contrôle opérationnel américain. Son déploiement porte le nom de Bois Belleau, en souvenir des premiers engagements des troupes US en juin 1918 sur le sol français.
- La frégate de défense aérienne *Forbin* a traversé l'Atlantique pour participer, au sein d'un groupe aéronaval US, à un autre exercice OTAN, à dominante amphibie, Bold Alligator, sur la côte Est des États-Unis. Elle a commémoré le 11 novembre à Montréal. Elle vient de rentrer après deux mois de mission.
- La frégate anti-sous marine *La Motte-Picquet* est en mission au-delà du Cercle Polaire.
- Dans le cadre de la mission Chammal, la FAA *Jean Bart* a d'abord séjourné en Méditerranée Orientale, avant de rejoindre la TF 150 dans le Golfe Arabo Persique (GAP) au sein duquel elle est intégrée... comme c'était déjà le cas au printemps.
- La FREMM *Auvergne* poursuit, elle aussi, son premier déploiement opérationnel en Océan Indien, notamment dans le GAP, et jusqu'en mer de Chine et Australie. Ce déploiement débouchera sur son admission au service actif (voir photo de couverture).
- Le bâtiment hydrographique *Beautemps-Beaupré* vient de rentrer de 285 jours de missions en océan Indien : deux équipages se sont relevés à mi campagne.
- Le *D'Entrecasteaux*, bâtiment multi-missions déployé à Nouméa, a intercepté un voilier transportant 578 kg de cocaïne.



- Le PHM *Commandant Duceing*, qui avait déjà assuré, en janvier, une mission Sophia en Méditerranée centrale, au large de la Libye, y est retourné à la fin de l'été. Il vient d'y être relevé par le *Premier Maître l'Her*, venu de Brest.
- *L'Astrolabe*, nouveau patrouilleur polaire, effectue sa première mission de soutien à la logistique antarctique (c'est le libellé officiel) de la Terre-Adélie. Il a quitté Hobart le 3 novembre. C'est un grand retour en Antarctique pour la marine, qui n'y était plus allée depuis la mission du *Commandant Charcot* en 1950/51. *L'Astrolabe* est propriété de l'administration des TAAF, et armé par la marine nationale. Il effectuera aussi les missions de présence et de souveraineté dans la ZEE des TAAF.

Cette activité ne va pas sans aléas. Et l'Océan Indien n'est décidément pas très favorable à nos frégates de surveillance. Après le *Nivôse* en 2014, c'est au tour du *Floréal* de devoir entreprendre des réparations après avaries en octobre dans le port de Durban, où, à quai, elle a été prise en sandwich par un porte-conteneurs à la dérive lors d'un très fort coup de vent. La coque ne semble endommagée, à l'arrière, qu'au-dessus de la flottaison. Les travaux devraient être réalisés à l'Île Maurice, à partir de décembre.

De nouveaux bâtiments entrent en service dans la marine :



- La FREMM *Bretagne*, vient de commencer ses essais à Lorient, elle rejoindra Brest au printemps prochain. C'est le premier bâtiment à porter ce nom depuis le cuirassé coulé à Mers-el-Kébir en 1940 (si l'on passe sur les vagues hésitations concernant les SNA et le porte-avions !).

- Le bâtiment de soutien et d'assistance hauturière (BSAH) *Loire* a rallié Toulon, pour une admission au service actif au printemps prochain. Le



deuxième bâtiment de la série (de quatre), le *Rhône*, vient d'être mis à l'eau. Il sera affecté à Brest. La *Seine* et la *Garonne* suivront en 2018.

Et pour le futur :

- Pour la flotte logistique ... Il semble que l'on s'oriente vers une coopération franco-italienne sur la base du projet destiné à la *Marina Militare*, qui conviendrait à 95% ! Une retombée (?) de l'accord avec l'Italie sur les chantiers de St Nazaire...
- Pour les nouveaux SNA, la date de l'admission au service du *Suffren* glisse inexorablement vers le début de la troisième décennie de ce siècle.
- Les frégate de taille intermédiaire (FTI) se font discrètes ... faute d'un financement.
- On s'oriente aussi vers une coopération franco-italienne pour le programme des bâtiments de souveraineté, qui serait scindé en deux, pour gagner du temps sur la LPM.

Concernant le port de Toulon :



- Les appontements destinés à accueillir les FREMM dans l'îlot Castignean (quai Noël) sont en voie d'achèvement. Ils seront adaptés à l'accueil de ces nouveaux bâtiments, très « plug and play » lorsqu'ils retourneront à quai : outre les classiques courant terre et ligne téléphonique, c'est l'ensemble des nouvelles technologies qui est prise en compte.

- Dans la darse Missiessy, les aménagements destinés aux futurs sous-marins du type *Suffren* se poursuivent, au niveau des bassins et du quai Est.

Pour finir :

- La vente de cinq Super Étendards Modernisés (SEM) à l'Argentine. Le contrat comprend la livraison d'un simulateur et de réacteurs complets. Les Super Étendards livrés jadis à l'Argentine sont hors service, une partie pourra être remise en état.
- Le début de la déconstruction de l'ex Colbert, à Bassens, près de Bordeaux.



A noter : quotidiennement, des articles relatifs au monde maritime – et pas seulement militaire – sont insérés sur le Drive de Google dont le lien figure ci-après :

<https://drive.google.com/drive/folders/0By4An4faEEZsVnpvMVRzTFRxa2s?usp=sharing>

Et la page Facebook de l'ACORAM est également alimentée en informations et articles :

<https://www.facebook.com/groups/191349894235744/>

CV(H) Jean FOSSATI

V. Communications :

*** **Les Heures de l'ACADÉMIE DU VAR** : le mercredi à 17H, salle Bortolaso.

- **Mercredi 24 janvier** : « *Les Ptolémés* » par Madame **Geneviève NIHOUL**.
(Projection : G. Garcia)

- Mercredi 21 février : « *Georges Sand, une femme d'exception* » par Monsieur **François TRUCY**.
(Projection : M. Desmare)
- Mercredi 21 mars : discours de réception de Monsieur **Georges GIRARD**, présentation : **G. Buti**, réponse de l'Académie. (Projection : P. Deverre)

*** **Conférences FMES** : de 18H30 à 20H00, à l'amphithéâtre de la maison du numérique et de l'innovation, ex maison des Technologies, à Mayol.

- Jeudi 25 janvier 2018 : Les nouvelles routes de la soie – **Hugues EUDELIN**
- Jeudi 22 février 2018 : Le défi migratoire – **Pierre HENRY**
- Jeudi 15 mars 2018 : L'approche française de la cyber-sécurité – Représentant du ministère des Armées

Pour plus d'informations, suivre le lien INTERNET :

<http://fmes-france.org/event/cycle-de-conferences-institut-fmes-2017-2018/>

VI. Le carnet de l'ACORAM Provence et Corse :

- **Naissances** :
 - Inès EGLIN, petite-fille du CF(H) Louis EGLIN, le 29 juillet 2017
 - Capucine COPPIN, 4ème petit enfant (et 1^{ère} petite-fille) du CV(R) Benoît COPPIN, le 28 septembre 2017.
 - Célia, petite-fille du CRC1 (H) Laurent DANJOU, le 10 octobre 2017.
 - Valentine CROS, petite-fille du CF(H) Daniel CROS, le 12 octobre 2017.

VII. Mouvements dans la section :

- **Adhésions** :
 - ChDC Jean-Mathieu VOLPEI
 - Asp Jean RIVIERE

VIII. Rubrique High Tech de décembre 2017 :

- **LOGICIELS ET SMARTPHONES (08, 11-2017)**

*** **Creators Update** : Windows 10 déploie (en principe automatiquement), depuis avril 2017, une mise à jour dénommée « Creators Update », gratuite pour les utilisateurs de Windows 10 et présentant de nombreuses nouveautés. Parmi celles-ci, d'après (1 à 3) :

* Evolution du menu « PARAMETRES », réorganisation de certains réglages, plus d'options de personnalisation, nouvelles options dans le menu « Démarrer » ...

* Rassemblement de la gestion de la sécurité dans le « Centre de sécurité Windows Defender » (« Microsoft Security Essentials » y est intégré et n'apparaît donc plus) ; elle est déclinée en 5 points : Protection contre les virus et menaces, Performances des appareils et intégrité, Pare-feu et protection du réseau, Contrôle des applications et du navigateur, Options de contrôle parental.

* Amélioration du contrôle par l'utilisateur de sa vie privée.

* Amélioration du fonctionnement de « Windows Update ».

* Prise en charge du « Mode nuit » permettant des modifications de réglage d'écran quand la nuit tombe (soulagement de la vision) ; par exemple déclenchement automatique à la tombée de la nuit, selon le fuseau horaire.

* Possibilité de partage de la connexion de l'ordinateur en Wi-Fi.

* Gestion améliorée des onglets dans Microsoft Edge.

* Implication accrue de l'assistante personnelle Cortana.

* Remplacement du logiciel de dessin « Paint », utilisé depuis plus de 30 ans, par « Paint 3D » (plus performant, reprenant des fonctionnalités de Paint et en proposant de nouvelles comme, par exemple, la transformation de créations en modèle 3D). L'ancienne version Paint devrait rester disponible (gratuitement) dans « Windows Store » (4).

* ...

*** **Flash Player (5)** : Adobe annonce la fin de son logiciel, lancé en 1996, « Adobe Flash Player » dans les prochaines années (Adobe (6) : "we will stop updating and distributing the Flash Player at the end of 2020"). Ce logiciel permettant l'accès à des contenus interactifs ou à des vidéos, est réputé poser des problèmes de sécurité.

*** **Windows Phone** : d'après (7), Microsoft abandonne le support de Windows Phone 8.1 (il ne sera plus proposé de mise à jour ou correctif de sécurité) ; en contrepartie il propose depuis mars 2016 une version mobile de Windows 10, réservée à quelques terminaux haut de gamme. D'après (7,8), Microsoft développerait, sous l'appellation d'Andromeda, un système hybride de type ordinateur de poche à écran souple et pliable, tournant sur Windows 10 (avec des compléments tels que la technologie « Continuum » (9,9')), avec fonction téléphone : replié ce serait un smartphone,

déplié ce serait ou un ordinateur portable ou une tablette, et, avec branchement d'écran externe - clavier – souris, ce serait un PC de bureau.

*** **Oreo** : D'après (10), Google annonce une nouvelle version (8.0, "OREO") d'Android ; ce devrait être une version améliorée, proposant diverses optimisations techniques et fonctions nouvelles : refonte du multitâche permettant une autonomie accrue, amélioration du temps de démarrage, refonte de l'application "Paramètres" sous une forme plus compréhensible, accroissement de la sécurité avec "Google Play Protect" surveillant l'activité des autres applications et compliquant l'installation d'applications non issues de "Play Store", modification de l'aspect des "emojis", ajout des fonctionnalités "Picture in Picture", "Notification Dots", "Smart Text Selection", "Autofill"... Cette version est déployée en premier lieu sur des smartphones Android « purs » mais en second lieu sur des terminaux avec surcouche logicielle constructeur ou opérateur.

*** **iPhone X** : Apple a sorti l'iPhone X en novembre 2017 et donc incité de nombreux commentateurs à le tester. Entre autres, la référence (11) développe « trois raisons de craquer, trois raisons de s'en passer » : parmi les premières, l'utilisation de la reconnaissance faciale pour déverrouiller l'appareil, avec une technologie particulièrement efficace, présentant néanmoins quelques limites (cf. 11') ; parmi les secondes, le budget afférent.

*** **Firefox** : D'après (12), une nouvelle version de Firefox est disponible depuis novembre 2017 (la 57^e), version « plus rapide, plus simple, plus épurée » : son apparence évolue beaucoup, elle est dotée de nouveaux outils et d'un bloqueur de publicité intelligent, son menu "Personnaliser" permet divers choix.

1 <http://www.clubic.com/windows-os/windows-10/actualite-828456-windows-10-creators-update-deploiement.html>

1' <http://www.clubic.com/windows-os/windows-10/actualite-828070-windows-10-creators-update-3d-angles.html>

2 <https://www.microsoft.com/fr-fr/windows/features>

3 <http://www.numerama.com/tech/248675-windows-10-creators-update-les-7-nouveautes-vraiment-utiles-de-la-mise-a-jour.html>

4 <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/07/25/32001-20170725ARTFIG00092-microsoft-sauve-son-logiciel-paint.php>

5 <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/07/26/32001-20170726ARTFIG00211-adobe-annonce-la-fin-de-son-logiciel-emblematique-flash-player.php>

6 <https://blogs.adobe.com/conversations/2017/07/adobe-flash-update.html?scid=social73423017&adbid=889878192994918401&adbpl=tw&adbpr=63786611>

7 <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/07/13/32001-20170713ARTFIG00013-microsoft-ne-mettra-plus-jamais-a-jour-ses-windows-phone.php>

8 <http://www.lesnumeriques.com/mobilite/microsoft-andromeda-concept-mobile-hybride-a-tout-faire-n63217.html>

9 <https://www.tomsguide.fr/actualite/continuum-windows.47220.html>

9' <https://www.microsoft.com/fr-fr/windows/continuum>

10 <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/08/21/32001-20170821ARTFIG00272-google-annonce-oreo-une-mise-a-jour-pour-ameliorer-android.php>

11 <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/030865782387-test-de-liphone-x-trois-raisons-de-craquer-trois-raisons-de-sen-passer-2131207.php>

11' http://www.lemonde.fr/pixels/article/2017/09/28/jumeaux-et-jeunes-enfants-apple-detaille-les-limites-de-son-systeme-de-reconnaissance-faciale_5192906_4408996.html

12 http://www.lemonde.fr/pixels/article/2017/11/15/coup-de-frais-sur-le-navigateur-firefox_5215380_4408996.html

• QUELQUES NOUVELLES BREVES (11-2017)

*** **Plan FTHD** : Lancé en 2013, le plan « France Très Haut Débit » prévoit de couvrir l'ensemble du territoire en très haut débit d'ici 2022 et ce en utilisant différents types de réseaux : fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH [Fiber to the Home]), réseau câblé modernisé par utilisation de la fibre optique jusqu'au pied de l'immeuble ou l'entrée de la rue, réseau téléphonique en cuivre et technologie ADSL/VDSL, technologies radio de type 4G ou WiMAX, satellite... La priorité est donnée à la FttH, laquelle devrait représenter 80% des réseaux déployés en 2022 (cf. 1). Ce plan ne se déroule pas sans quelques controverses. Ainsi, l'opérateur SFR ayant annoncé, pendant l'été 2017, son intention de fibrer l'ensemble du pays d'ici à 2025, tout seul contrairement au plan FTHD défini par l'État, l'ARCEP (régulateur des Télécommunications) pointe un danger pour l'aménagement du territoire (des duplications inefficaces pouvant, par exemple, alors intervenir) et engage, en octobre 2017, une polémique avec l'opérateur (cf. 2,3).

1 <http://www.francethd.fr/>

2 <http://www.zdnet.fr/actualites/fibre-echange-de-mots-doux-entre-l-arcep-et-sfr-39859286.htm>

3 <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/030801784121-tres-haut-debit-le-ton-monte-entre-sfr-et-larcep-2126035.php>

*** Un astéroïde, baptisé « 11/2017 U1 ('Oumuamua) », détecté le 19 octobre 2017 et observé depuis, a révélé une trajectoire non-orbitale autour du Soleil et donc une origine extra-système solaire : il ne fait que traverser notre système solaire, avec une vitesse élevée ; bien que l'on pense qu'il passe environ un astéroïde de ce type chaque année dans le système solaire, c'est le premier jamais détecté. Il serait formé de roches et de métal et aurait une forme très allongée (rapport de dix entre longueur et largeur). Il ne devrait plus être détectable en fin décembre 2017. (1 à 3)

Un petit astéroïde, baptisé « 2012 TC4 », découvert en 2012, d'une taille de 20-30m, est passé à 44 000km de la Terre à la mi-octobre 2017. Son passage a servi à un exercice de coordination entre différents observatoires dans le monde sur le thème de donner l'alerte en cas de risque de collision d'un objet céleste avec la Terre. (4,5)

1 <http://www.lefigaro.fr/sciences/2017/11/20/01008-20171120ARTFIG00292-le-premier-asteroide-venu-d-une-autre-etoile-possede-une-forme-hallucinante.php>

2 <http://www.leparisien.fr/societe/l-asteroide-en-forme-de-cigare-provient-d-un-autre-systeme-solaire-21-11-2017-7405512.php>

3 <http://www.lefigaro.fr/sciences/2017/10/27/01008-20171027ARTFIG00287-pour-la-premiere-fois-un-objet-venu-d-ailleurs-traverse-le-systeme-solaire.php>

4 http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/10/11/le-passage-de-l-asteroide-2012-tc4-va-permettre-de-tester-les-defenses-de-la-terre_5199369_1650684.html

5 <http://www.leparisien.fr/sciences/un-asteroide-de-la-taille-d-une-maison-va-passer-pres-de-la-terre-10-10-2017-7321368.php>

LV(R) Pierre-Yves ARQUES

Le bureau est à votre disposition (par e-mail, téléphone ou visite à la permanence) pour tout renseignement complémentaire et aide éventuelle.

ANNEXE A : TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES PREVUES AU 1er TRIMESTRE 2018

<u>Date et Heure</u>	<u>Lieu</u>	<u>Activité</u>	<u>Inscription</u>
JANVIER			
Mardi 9 janvier	Musée de la Marine	<i>Concert de la Musique des équipages de la Flotte : Quatuor de saxophones</i>	
Vendredi 12 janvier, 09H00	Parking de covoiturage de Sainte Musse	Randonnée ACORAM : Sommet des Escroues (Maures)	06.72.76.70.57 ou 04.94.42.57.90
Mardi 16 janvier, 15H00	Musée de la Marine	« <i>JEAN – BART, corsaire du Roy. De la Méditerranée à la mer du Nord</i> » par Alain DUMORTIER	Conférences AAMM
Mercredi 24 janvier, 17H00	Salle Bortolaso	« <i>Les Ptolémés</i> » par Madame Geneviève NIHOUL	Académie du Var
Mercredi 24 janvier	Permanence	Date limite de retour du pouvoir pour l'AG du samedi 3 février 2018 et de l'inscription au coquetel.	ACORAM-Var
Jeudi 25 janvier 2018, 18H30	Maison du numérique et de l'innovation	« <i>Les nouvelles routes de la soie</i> » Hugues EUDELIN	Conférences FMES

FÉVRIER

Samedi 3 février, à partir de 10H00	Escale Louvois	ASSEMBLEE GENERALE ACORAM Provence & Corse, de 10H30 à 11H45.	
Samedi 3 février, 12H00	Escale Louvois	Coquetel-déjeunatoire de l'A.G.	
Mardi 6 février, 15H	Musée de la Marine	<i>Concert de la Musique des Équipages de la Flotte : Quintette à vent</i>	
Vendredi 9 février, 9H00	Parking Carrefour Ollioulles, allée M	Randonnée ACORAM : La Petite Ste Baume	06.72.76.70.57 ou 04.94.42.57.90
Mardi 13 février, 15H	Musée de la Marine	« <i>Amundsen, Scott, Shackleton. Les destins croisés de trois marins du froid</i> » par le CV (H) Dominique PLANCHON	Conférences AAMM
Mercredi 21 février, 17H00	Salle Bortolaso	« <i>Georges Sand, une femme d'exception</i> » par Monsieur François TRUCY	Académie du Var
Jeudi 22 février 2018, 18H30	Maison du numérique et de l'innovation	« <i>Le défi migratoire</i> » Pierre HENRY	Conférences FMES

MARS

Vendredi 2 mars, 9H00	Parking de covoiturage de Sainte Musse	Randonnée ACORAM : Sommet de l'Amarron	06.72.76.70.57 ou 04.94.42.57.90
Lundi 5 mars	Permanence	Date limite de retour de l'inscription à la visite à La Ciotat le 27 mars.	
Mardi 13 mars, 15H	Musée de la Marine	<i>Concert de la Musique des Équipages de la Flotte : Ensemble de percussions</i>	
Jeudi 15 mars 2018, 18H30	Maison du numérique et de l'innovation	« <i>L'approche française de la cyber-sécurité</i> » Représentant du ministère des Armées	Conférences FMES
Mardi 20 mars, 15H	Musée de la Marine	« <i>L'Arsenal impérial d'Anvers</i> » par Bernard CROS	Conférences AAMM
Mercredi 21 mars, 17H00	Salle Bortolaso	discours de réception de Monsieur Georges GIRARD	Académie du Var
Mardi 27 mars, 07H45	Gare routière de Toulon	Visite de La Ciotat : Chantiers navals et cinéma EDEN	Visite ACORAM

ANNEXE B : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 FEVRIER 2018 - Section Provence et Corse

POUVOIR (à retourner avant le mercredi 24 janvier 2018, à la permanence boulevard Louvois)

Je, soussigné Grade donne pouvoir à :

.....
pour me représenter à l'Assemblée Générale ACORAM Provence & Corse du samedi 3 février 2018.

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Date et signature : à, le / / 201.....

INSCRIPTION POUR LE COQUETEL DE L'A.G. ACORAM Var du samedi 3 février 2018

(A retourner à l'ACORAM Provence & Corse impérativement avant le mercredi **24** janvier 2018)

Monsieur / Madame accompagné de Personne(s),

Participera au coquetel-dîatoire, à l'escale Louvois.

Ci-joint un chèque de : **20** € x Personne(s) = €, à l'ordre de l'ACORAM Provence et Corse.

ANNEXE C : INSCRIPTION VISITE LA CIOTAT

**TALON A
CONSERVER :**

VISITE à La Ciotat :
**Maison des
Constructions Navales,
découverte des chantiers
et cinéma EDEN**

**Date : mardi 27 mars
2018**

Lieu de RdV :
Pour ceux qui prennent le
bus à Toulon : gare routière.

Heure : 7H45.

Date limite d'inscription :

Lundi 5 mars 2018

**Papillon à retourner au plus tard le lundi 5 mars 2018, à l'adresse unique :
ACORAM Provence et Corse – Résidence IGESA - Escale Louvois - Bd Louvois –
83000 TOULON**

**VISITE de la maison des Constructions Navales et des anciens chantiers, le mardi 27
mars 2018, à partir de 08H45 et du cinéma ÉDEN l'après-midi.**

NOM et Prénom : Grade :

Téléphone :

Mel :@.....

Accompagné du conjoint : OUI NON (barrer la mention inutile)

NOM et Prénom :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE CHEQUE D'INSCRIPTION (25 € / personne) :

..... **personne(s) X 25 € = €**

